

MANN.

Mann (Théodore-Augustin), connu sous le nom de l'abbé Mann pour son histoire de la ville de Bruxelles, naquit le 11 (22 N. S.) juin 1735 dans le comté d'Yorck en Angleterre, de parents mieux partagés du côté des mœurs et de la probité que de celui de la fortune.

Son père qui remplit, pendant plus de quarante ans, la place de *surveyor* ou d'ingénieur-directeur des ponts et chaussées, le fit instruire dans les meilleures écoles de la province. Ses progrès furent rapides.

Dès lors toutes les sciences avaient de l'attrait pour lui. Son père qui le destinait au barreau ou au commerce, voyait avec chagrin qu'il se perdait dans des rêves philosophiques. Malgré sa jeunesse, il sentait les erreurs du culte anglican : le catholicisme lui paraissait plus près de la vérité.

Poursuivi par le désir de connaître la véritable

religion, et contraint par son père à se livrer à une profession qui ne lui allait en aucune manière, il prit la résolution désespérée de quitter ses parents et son pays. Il partit vers la fin de l'année 1754.

Plus tourmenté que jamais, il passa plus de deux ans en recherches et en méditations. Il avoue franchement dans son auto-biographie que la vanité ne fut pas un des moindres obstacles qu'il eut à vaincre. Enfin la lecture réitérée du Discours de Bossuet sur l'Histoire Universelle, lui persuada que les caractères de la vérité se manifestaient dans la religion catholique romaine, comme il l'avait déjà soupçonné à Londres. L'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, reçut son abjuration le 4 mai 1756.

La guerre ayant éclaté dans la même année entre l'Angleterre et la France, Mann et ses compatriotes furent obligés de quitter ce dernier royaume. Son père, gravement indisposé contre lui pour son départ furtif et que son abjuration avait achevé d'aigrir, manifesta par des menaces l'indignation profonde qui l'animait. Mann prit le parti de passer en Espagne, muni de lettres de recommandation pour don Ricardo Wall, ministre d'état aux affaires étrangères, et pour le comte d'Aranda, grand-maitre d'artillerie, qui, à son arrivée à Aranjuez, lui firent sentir les effets de leur bienveillance. Don Ricardo le logea dans sa maison, lui obtint une pension du roi et le plaça dans le régiment des dragons de son ami le comte O'Mahony.

Après avoir passé quelque temps à Aranjuez, il se rendit à son corps qui tenait garnison à Calatayud en Aragon. Bientôt l'oisiveté et la disette de livres lui causèrent de l'ennui. Il sollicita et obtint, par la protection de don Ricardo, la permission de fréquenter l'académie militaire de Barcelone. Dominé par son penchant pour les mathématiques, il souhaitait passer dans l'arme du génie; mais son esprit inquiet n'était jamais satisfait. Le comte O'Mahony, qui venait d'être nommé ministre résident auprès des cantons Suisses, lui ordonna de l'attendre à Sarragose, désirant le conduire lui-même à Barcelone. Mann l'attendit trois mois. Dans cet intervalle, l'amour de la retraite prit dans son cœur un tel empire qu'il résolut de chercher tous les moyens de s'y livrer. Avant de communiquer son projet à personne, il essaya sa constance et ses forces; un an entier il médita constamment.

Il traversa la France pour se rendre à la Chartreuse de Nieuport, la seule maison anglaise de cet ordre. Mais il ne voulait point s'y confiner sans avoir été embrasser sa famille. Son père, toujours inflexible, le lui défendit. Après un an et demi d'épreuves dont la sévérité paternelle ne fut pas la moins rude, il fit sa profession religieuse. L'abbé Mann avoue que le temps qui s'écoula depuis cette époque jusqu'à ce qu'il fut supérieur de sa communauté, à l'âge de 29 ans, a été le plus heureux de sa vie. Donnant à l'étude tous les instants que ne réclamaient pas ses

devoirs monastiques, il y consacrait habituellement douze à quatorze heures par jour. Durant cette période, il prit beaucoup de notes et d'extraits de ses lectures, mais il produisit peu d'ouvrages. En 1759, il rédigea une petite *dissertation sur les sons vocaux possibles à l'homme, avec les caractères pour les représenter*, et en 1762, il en composa une sur la théorie des causes physiques des mouvements des corps célestes, d'après les principes de Newton.

Cette application opiniâtre, jointe au défaut d'exercice corporel, déranger sa santé ; dès l'année suivante la goutte commença à l'attaquer pour ne plus le quitter. Nommé prieur de son monastère en 1764, un nouveau genre de vie plus varié et plus actif vint faire diversion à ses études et à ses maux. L'obligation de veiller aux intérêts matériels de sa maison au dehors, lui fit entreprendre de fréquentes courses à cheval, seule manière de voyager autorisée par la localité et la nature du terrain. Sa santé se trouvait bien de ces excursions, mais sa passion pour le travail en murmurait. Enfin lorsqu'en 1768 l'ordre eut été rétabli dans l'administration de la Chartreuse, le prieur se vit maître de revenir à ses livres avec une ardeur d'autant plus vive qu'elle avait été comprimée. La goutte reparut aussi avec une nouvelle violence.

Dès sa première jeunesse, l'abbé Mann s'était complu dans la contemplation d'une certaine harmonie qu'il pensait devoir exister entre les principes

moraux et les attributs souverainement parfaits de l'Être par excellence. Ses études théologiques et ses méditations le fortifièrent si bien dans cette idée, qu'il crut reconnaître distinctement cette corrélation; et, par une progression continue, il l'étendit à tous les êtres d'une manière analogue au degré d'existence de chacun d'eux. Il fit de cette idée la base d'un système de métaphysique, qui l'occupa constamment pendant un grand nombre d'années, surtout de 1767 à 1774. Ses principes philosophiques étaient assez conformes à ceux de l'abbé Needham, avec qui il se lia d'une étroite amitié, et qui, protégé par le ministère, pouvait le protéger à son tour : Needham lui proposa d'abord une place dans l'académie des Sciences récemment érigée à Bruxelles; son élection eut lieu le 7 février 1774.

D'immenses réformes étaient imminentes. Le prieur prévoyait la chute prochaine d'un ordre dont les dissensions intestines diminuaient chaque jour son attachement pour lui, sans affaiblir son respect. Dans cette conjoncture, il fut proposé pour l'évêché d'Anvers qui était vacant. La coadjutorerie de l'évêché de Quebec lui fut offerte en même temps par l'entremise du chevalier d'York, ambassadeur d'Angleterre à La Haye.

L'état religieux ne lui allait plus. *La requête que vous m'avez annoncée*, lui écrivit le comte De Neny le 28 juillet 1775, *a été présentée; elle est en fort*

bons termes. Il y aura quelque difficulté de mettre les choses en règle, sans l'intervention de la Cour de Rome, mais comme cela exigera du temps, il serait à désirer qu'en attendant le Gouvernement pût y pourvoir par un expédient provisionnel. Voudriez-vous bien, mon révérend Père, me dire ce que vous en pensez? vous ne serez pas compromis, et toutes les maisons de votre Ordre doivent compter sur la protection du Gouvernement. Quant à la bulle qui interdit d'avoir recours à l'autorité séculière, tous les ordres en ont de semblables : mais ce sont de ces dispositions qu'on méprise dans ce pays, comme absurdes, contraires aux lois de l'État et à la liberté qui appartient à chaque citoyen de recourir à la protection de son prince, contre l'oppression. Soit mauvaise humeur contre les dignitaires ecclésiastiques, soit envie de faire sa cour à un gouvernement dont il appréciait la tendance philosophique, il composa un petit ouvrage sur les libertés de l'église belge qui, grâce au comte De Neny, grossit d'année en année.

Déjà j'ai fait connaître l'esprit philosophique qui animait le comte De Neny et toute la Cour de Bruxelles; les travaux de l'abbé Mann en offrent une nouvelle preuve. La politique mise en pratique par Joseph II, était suivie sous le règne de sa mère, mais avec beaucoup de prudence et de circonspection. Je donnerai à ce sujet une lettre du comte De Neny,

laquelle renferme des détails biographiques très-curréux pour l'histoire du 18^e siècle ; elle est écrite à l'abbé Mann. « Bruxelles, le 1^{er} avril 1776. Mon ré-
 » vérend Père, j'espère que vous voudrez bien m'ex-
 » cuser en faveur de la multitude de mes occupations,
 » si j'ai différé de répondre à la lettre que vous m'a-
 » vez fait l'honneur de m'écrire le 4 mars.

» J'ai été convaincu depuis fort longtemps que la
 » discipline, qu'on appelle en France LES LIBERTÉS DE
 » L'ÉGLISE GALLICANE, a beaucoup plus d'étendue dans
 » les provinces Beligiques qu'elle n'en a dans ce
 » royaume. Je sais, d'un autre côté, que nos ecclésiasti-
 » ques en général n'en ont qu'une idée fort imparfaite,
 » et qu'imbus, par de mauvaises études, de maximes
 » ultramontaines, ils ignorent également la discipline
 » des beaux siècles de l'Église et les gradations par
 » lesquelles nous cherchons insensiblement à nous
 » en rapprocher. Le feu évêque de Bruges, qui était
 » mon ami, avait entre autres cette façon de penser ;
 » mais je l'ai trouvé totalement changé la dernière
 » année de sa vie, ce que je ne puis attribuer qu'au
 » conseil que vous lui aviez donné de lire la DÉFENSE
 » DE LA DÉCLARATION DU CLERGÉ DE FRANCE par M. Bos-
 » suet. Cette circonstance confirme donc ce que je
 » viens d'avoir l'honneur de vous dire, que c'est le
 » défaut de bonnes études qui entretient l'erreur, et
 » qui empêche que les ténèbres ne se dissipent.

» Lorsqu'il s'agit de réformer un abus invétéré,

» enraciné par d'anciens préjugés, nous tenons pour
» principe qu'il faut y procéder insensiblement par
» des voies modérées, sans exciter des clameurs et
» sans faire apercevoir directement jusqu'où la
» législation veut aller : c'est une marche que nous
» avons suivie avec succès dans plusieurs occasions,
» et c'est encore dans cette vue que l'année dernière
» nous avons chargé M. Le Plat, professeur en droit
» canon à Louvain, de s'occuper spécialement de
» l'explication et du développement des fausses dé-
» crétales. Dès le règne de Philippe II, on avait établi
» une chaire à Louvain qui n'avait pas d'autre objet ;
» mais cette chaire ayant été constamment remplie
» par des ecclésiastiques, il n'en est résulté aucun
» bien. La leçon étant venue à vaquer l'année der-
» nière, le Gouvernement ne l'a pas conférée ; mais
» il a assigné l'enseignement de ces matières à la
» chaire de M. Le Plat, qui est un séculier fort in-
» struit de ce qui regarde l'ancienne discipline aussi
» bien que des innovations que la fourberie, l'ambi-
» tion et l'esprit de domination y ont introduites dans
» les 10^e et 11^e siècles. Les leçons de M. Le Plat sont
» fréquentées avec avidité, et il ne se passe pas de
» semaine sans voir paraître à Louvain des thèses où
» les vraies et les bonnes maximes sont présentées
» fort lumineusement.

» Quant à l'idée que vous me communiquez, mon
» révérend Père, de composer sur la discipline de

» l'église belge un ouvrage à peu près dans le
 » goût des **LIBERTÉS DE L'ÉGLISE GALLICANE**, il serait
 » fort à désirer que le public pût être éclairé par un
 » pareil ouvrage, qui serait beaucoup plus étendu
 » qu'on ne le pense. En 1768, je fus invité de la part
 » du ministère de Vienne d'y travailler, et j'en ai
 » même rédigé quelques chapitres sous le titre de
 » **MAXIMES DU DROIT PUBLIC ECCLÉSIASTIQUE DES PAYS-**
 » **BAS** ; mais la multitude et la continuité de mes
 » occupations m'ont mis dans la nécessité de l'inter-
 » rompre. Personne assurément ne pouvait mieux
 » remplir cette tâche que vous, mais pour le faire
 » avec facilité, en épuisant la matière, il serait néces-
 » saire que vous travaillassiez ici, vu la quantité im-
 » mense de pièces qui seraient à vous communiquer,
 » suivant l'ordre et l'arrangement des matières. Tous
 » les principes se trouvent dans Van Espen, canoniste
 » véritablement savant, que les écrivains français de
 » notre siècle ont presque tous copié, le plus souvent
 » sans daigner le citer, et il ne s'agirait que de retra-
 » cer l'usage que nous faisons de ces principes dans
 » la pratique.

» Vous voyez donc, mon révérend Père, l'embar-
 » ras qui se présente pour la rédaction de l'ouvrage
 » dont il s'agit ; je serais bien aise que cette difficulté
 » pût être levée, parce que je suis persuadé qu'il en
 » résulterait un grand bien. »

Enfin, au mois d'octobre de l'année 1776, le mi-

nistre plénipotentiaire à Bruxelles lui exprima, en termes précis, le désir de lui assurer dans cette ville un sort honnête au service de l'Empereur. La crainte du climat rigoureux du Canada, la perspective d'un état où il jouirait sans réserve de ses livres et de lui-même, le décidèrent pour ce dernier parti. Le ministre De Starhemberg eut la bonté de faire les démarches nécessaires. Un traitement de 2,400 florins lui fut assigné; et le cardinal Hersan, ministre d'Autriche à Rome, obtint pour lui une bulle de sécularisation, avec une autre qui le rendait habile à posséder des bénéfices. Mann quitta, en juillet 1777, la Chartreuse dont il avait été prieur depuis le 5 juin 1764, et vint habiter Bruxelles auprès de son ami l'abbé Needham. Dans le même mois le Gouvernement lui accorda une prébende de l'église collégiale de Notre-Dame à Courtrai, avec des lettres dites *Significamus*, qui le dispensaient de la résidence.

Le monde savant s'entretenait beaucoup, dans ce temps, des efforts que ne cessait de faire un certain Hartley, pour rendre les corps incombustibles. Les suites affreuses des incendies arrivés au théâtre d'Amsterdam en 1772, et au magasin du roi d'Angleterre à Portsmouth en 1776, activèrent de nouvelles recherches. Après avoir été à ce sujet en relation avec Needham, Hartley essaya d'employer des plaques de fer clouées sous les planchers, et il publia sa méthode en 1774. Il fit construire, d'après elle, sur

le Wimbledon Common, à deux lieues de Londres, une maison à trois étages, pour y répéter ses expériences aussi souvent qu'on le désirait et pour qu'elle servit de monument à son invention. La ville de Londres reconnaissante lui accorda le droit de bourgeoisie, et érigea tout près de cette maison une colonne à sa gloire. L'abbé fut envoyé en Angleterre, en 1777, par le prince De Starhemberg et par l'Académie de Bruxelles, pour vérifier par lui-même des expériences qui faisaient tant de bruit. Il en fut en effet témoin, et il se rendit aussi chez le vicomte Mahon au château du comte de Stanhope son père, à Chevening, dans la province de Kent, pour prendre des informations sur une autre méthode qu'il venait d'inventer, qui consistait en un enduit moins dispendieux que les plaques d'Hartley. A son retour, Mann rédigea sur cette matière un mémoire auquel il ajouta ensuite un supplément. Le Gouvernement fit imprimer l'un et l'autre, et plusieurs journaux s'empressèrent de les répandre. Ils furent même traduits en espagnol et en allemand.

En 1778, le prince De Starhemberg chargea l'abbé Mann de retravailler l'ouvrage que cet écrivain lui avait déjà remis sur la discipline ecclésiastique et religieuse, et pour lequel le comte De Neny, chef-président du Conseil Privé, lui avait communiqué des observations. Ce travail, entièrement refondu, fut présenté au ministre, avec le titre de *Réflexions sur*

la Religion et sur la Discipline de l'Église. L'Église s'était jetée, au commencement du siècle, dans les bras de la puissance temporelle, et celle-ci, fière de son triomphe, au lieu de la protéger, la traitait en esclave. L'histoire, sans contredit la meilleure leçon, ne profite jamais à ceux qui viennent au pouvoir!

L'abbé Mann composa la même année plusieurs mémoires académiques et, entre autres, les tables des monnaies, poids et mesures anciennes et modernes, qui sont imprimées dans le tome 5^e des Mémoires de l'Académie, et que l'abbé Amoretti entreprit de traduire en italien.

Durant les premières années de son séjour à Bruxelles, il travailla beaucoup pour les libraires. Cette ville comptait alors deux imprimeurs très-actifs; pour l'un, nommé Lemaire, il remaniait des livres historiques qui parurent sous son nom ou sans indication d'auteur; pour Le Frank, le second imprimeur de la capitale, il revoyait ses publications sur la physique, l'agriculture ou la botanique; mais la plupart de ces travaux, qui lui procuraient une certaine renommée et un bénéfice certain, ne lui coûtèrent que peu de peine; il avait encore du temps de reste qu'il employa à recueillir une foule de matériaux pour une vaste compilation qu'il méditait depuis longtemps, mais qui était beaucoup au-dessus de ses forces: sous le titre de *Encyclognosis cum bibliothecâ universali correspondente*; l'auteur se pro-

posait de faire connaître les principaux écrivains de tous les siècles et de toutes les nations, ainsi que les meilleurs ouvrages sur chaque branche des connaissances humaines, d'après le système et les divisions qu'il avait tracés dans ses *Tables ontologiques et encyclopédiques*. Des occupations plus pressantes, ou peut-être l'impuissance, forcèrent l'abbé Mann de laisser cette rédaction imparfaite. Quelques autres ouvrages eurent le même sort, et par la même raison, tels qu'un *Traité sur l'Éducation de la jeunesse*, dont il avait arrêté le plan et posé les principes dès l'année 1777, et un autre *sur l'Esprit des nations, des religions et des sociétés particulières*, dont l'esquisse fut tracée en 1778. L'année suivante, il rassembla des matériaux pour un traité latin, sous le titre de *Dissertatio de libris prætensis sacris diversarum gentium ab origine mundi*.

Lorsqu'au commencement de l'année 1777 il mettait, à Nieuport même, la dernière main à un travail très-curieux sur cette ville, il était loin de penser que ses études auraient été utiles. « Je regarderais, dit-il, » comme un bonheur et comme une gloire pour moi, » si ce que j'ai dit dans ce mémoire pouvait contribuer quelque chose à une fin si désirable. Et si, » outre cela, je réussissais en même temps à détruire, » ou seulement à diminuer tant de préjugés injustes » et mal fondés contre la ville et le climat de Nieuport, qu'on adopte partout sans examen, je me croi-

» rais plus que récompensé de la peine que j'ai prise
» en le composant; et j'accepterai de bon cœur le ri-
» dicule et les censures dont les mauvais plaisants ne
» manqueront sûrement pas de charger mon travail.
» Avoir été utile à mon prochain, effacera et anéan-
» tira toute autre sensation. » Ses vœux faillirent être
exaucés : le prince de Starhemberg le chargea d'exa-
miner l'état des eaux sur les côtes de la Flandre pour
l'ouverture d'un port à l'usage de la pêche, à Blanken-
berg, ainsi que dans la vue de perfectionner la navi-
gation interne, au moyen de celui de Nieuport. Les
mémoires qu'il rédigea à cette occasion, ainsi que ses
observations *sur les rivières et les canaux en gé-
néral, et sur ceux de la Flandre en particulier*,
furent remis à l'empereur Joseph II, pendant son
voyage aux Pays-Bas en 1781.

Cet Empereur, mélange bizarre de bonnes et de
mauvaises qualités, tour à tour loué et blâmé, im-
prima durant son séjour au pays une direction plus
vive aux études. Il semble que sa présence seule ait
suffi pour exciter l'émulation. Voulant encourager de
tout son pouvoir les travaux si utiles de l'Académie
des Sciences et des Belles-Lettres de Bruxelles, il
permit (1781) à cette compagnie de choisir dans la
collection du feu duc Charles de Lorraine les in-
struments de mathématiques et de physique qui lui
convenaient. Ces instruments furent déposés provi-
soirement à l'abbaye de Caudenberg sous la garde de

l'abbé Mann, en attendant que l'Académie eût un emplacement plus convenable que celui qu'elle occupait rue d'Isabelle.

Le jour même du départ de l'Empereur, le prince de Starhemberg confia à l'abbé Mann la rédaction de divers traités à l'usage des écoles. Je transcrirai ici la lettre du ministre, trop curieuse pour être négligée :

« Il a été résolu d'introduire dans les petites écoles
» des Pays-Bas, un livre élémentaire en six parties.
» La première contiendra la méthode d'apprendre
» l'orthographe. La seconde, une espèce de catéchisme
» de morale qui, sans toucher au dogme, enseigne
» les devoirs de l'homme envers Dieu, envers le
» souverain, envers le prochain et ce qu'il se doit à
» lui-même. La troisième renfermera les premières
» règles de l'agriculture. La quatrième, une descrip-
» tion abrégée de quelques objets naturels, tels que
» des montagnes, des volcans, des carrières, des
» fleuves, etc. La cinquième, les premières règles de
» l'arithmétique. La sixième, quelques anciens alpha-
» bets avec des modèles de l'écriture du 14^e, 15^e, 16^e
» et 17^e siècle.

» Un des professeurs royaux se trouve chargé
» d'exécuter la première et la cinquième partie ; et
» j'ai cru, Monsieur, ne pouvoir faire mieux pour la
» rédaction des autres parties, que de les confier à vos
» talents et à votre zèle.

» Comme on doit avoir dans toutes les écoles le

» catéchisme diocésain, il ne peut s'agir, dans celui
» que vous entreprendrez, de ces devoirs de religion
» qui résultent de la connaissance des mystères; il
» ne sera pas question non plus de l'histoire de la re-
» ligion, cette partie étant traitée avec beaucoup
» d'ordre et de précision dans le catéchisme de
» Fleury dont on recommandera également l'usage.
» Ce que je souhaite, c'est que vous considériez les
» devoirs de l'homme comme découlant des connais-
» sances naturelles; que vous fassiez concevoir aux
» enfants la grandeur et la bonté de Dieu par les
» œuvres de la création; que vous tiriez de ce vaste
» sujet le sentiment de notre dépendance et les
» motifs qui doivent porter l'homme à rendre au
» Créateur l'hommage qui lui est dû; qu'ensuite
» vous donniez des notions claires et sensibles de la
» société, et des avantages qui en résultent; enfin,
» qu'après avoir dépeint le bonheur que procure l'em-
» pire des lois, vous appreniez aux enfants ce qu'ils
» doivent au souverain, à la patrie, à ceux qui l'ad-
» ministrent, ainsi qu'à leur prochain, à leurs parents,
» à eux-mêmes, etc.

» Les principes généraux ou les premières règles
» de l'agriculture peuvent être utiles aux enfants de
» la campagne; mais comme cet article n'intéresse
» pas également ceux des villes, il conviendra de
» faire principalement, en faveur de ces dernières,
» une description facile et riante de quelques objets

» naturels, comme des montagnes, des fleuves, des
» volcans, des mines, des animaux, etc.

» Pour faire revivre dans les écoles la connaissance
» des anciennes écritures, il faudra que le livre élé-
» mentaire renferme trois alphabets. Le premier pour
» le caractère du 17^e siècle; le second pour celui
» qu'on trouve dans les écrits du 16^e, surtout vers
» le commencement du siècle. Le troisième pour le
» caractère gothique du 15^e et du 14^e siècle. Chaque al-
» phabet doit être accompagné d'un modèle de quel-
» ques lignes. J'ajouterai qu'il a été résolu de faire
» graver tous ces caractères pour le livre en question,
» et de faire successivement distribuer dans les écoles
» un certain nombre d'anciens actes manuscrits, afin
» que les enfants soient exercés dans ces lectures.
» Vous pourriez, quant à cette dernière partie de
» votre travail, vous concerter avec l'actuaire de la
» Commission, Des Roches, et avec l'auditeur, Gérard;
» l'on vous remettra les manuscrits dont vous aurez
» besoin.

» Vos lumières et votre zèle bien reconnus vous
» feront trouver facilement la meilleure façon d'exé-
» cuter cet ouvrage. Considérant à quelle classe de
» lecteurs je le destine, vous sentirez qu'il doit être
» fort clair et fort court. Une autre attention conve-
» nable, c'est que les six parties soient tellement
» adaptées qu'on puisse en faire un seul livre, et qu'on
» puisse aussi, au gré du public, les vendre séparément.

» Après vous avoir développé ainsi toutes les vues
 » du Gouvernement, j'attends avec une bien juste
 » confiance les résultats de votre travail; bien per-
 » suadé que sentant l'importance de faire exécuter
 » et répandre bientôt un ouvrage dont les suites doi-
 » vent être aussi intéressantes que les vues dans
 » lesquelles on en a conçu l'idée, vous ajouterez à
 » ce que je me promets de vos connaissances quant
 » au fonds, le mérite de l'accélération.—Bruxelles,
 » le 25 novembre 1781. »

Le 31 mars de l'année suivante, les six parties étant achevées, l'abbé les envoya au ministère avec un préambule dont il importe de donner ici un court extrait, à l'effet de faire voir encore mieux la tendance du Gouvernement. Dans son aveuglement pour la nouvelle philosophie, il voulait ôter au peuple ses croyances qu'elle ridiculisait, reproche que nous avons fait dans les articles consacrés à De Nelis et à De Neny. *Ces différents livres élémentaires, dit l'abbé Mann dans son préambule, étant destinés par S. A. pour l'instruction des enfants des Pays-Bas, doivent sans doute être imprimés en assez grand nombre. Si l'on en tire une édition de trois à quatre mille exemplaires, un imprimeur peut les livrer correctement imprimés sur un bon et fort papier, à deux liards par feuille d'impression, et y avoir un honnête gain par dessus les frais. D'où il suit que le prix du TRAITÉ DE MORALE, en le supposant à six*

feuilles, ne sera que de trois sols ; celui du CATÉCHISME DE MORALE, de trois liards ; celui du PRÉCIS D'HISTOIRE NATURELLE, de trois liards ; et celui des premiers principes d'agriculture, d'un sol : ainsi les trois dernières pièces ensemble ne seront que du prix de dix liards. Quant aux anciennes écritures, comme cette pièce doit être gravée, les planches une fois faites serviront à plusieurs éditions, tout au plus en les retouchant, ce qui réduira le prix de chaque exemplaire presque à rien.

Si je rapporte ce que l'abbé Mann a pris la liberté de dire, touchant l'impression et le prix des livres élémentaires, c'est encore pour faire voir qu'il a cherché en tout à subordonner son travail aux vues du Gouvernement qui ne désirait, comme on le lui a souvent répété, *que de petits livres qui se vendraient à très-bas prix, afin qu'ils fussent d'un usage plus universel chez le petit peuple et chez les pauvres mêmes...*

Le ministre de Starhemberg, qui lui avait donné cette commission, redoutant l'effet des mesures hardies arrêtées à Vienne, fit appeler l'abbé pendant le carême de 1782, pour lui communiquer ses appréhensions à cet égard et le prier d'aviser, non aux moyens de détourner le coup qu'il savait être résolu, ceux d'y préparer l'opinion publique que l'on ne méprise jamais impunément. Le prince indiqua lui-même, comme un des moyens, la publi-

cation des *Réflexions sur la Discipline ecclésiastique*, en y ajoutant des considérations sur ce qu'on savait des vues et des plans de l'Empereur touchant ces matières, et en montrant jusqu'à quel point ils pouvaient être justifiés par l'ancienne discipline de l'Eglise. Ce travail, que des circonstances aussi fâcheuses que puissantes rendirent inutile, occupa l'abbé le reste de cette année. Ce traité originairement destiné à être jeté dans le peuple, grossissant outre mesure, n'aurait pu atteindre son but.

Si l'abbé prêtait sa plume à la coterie philosophique de la Cour de Bruxelles, il était cependant loin d'être imbu, comme elle l'était, de la doctrine voltairienne. Au contraire il chercha dans ses écrits à concilier les Écritures Saintes avec la science géologique. *Quelle preuve*, dit-il à la fin du dernier mémoire sur *l'Accroissement graduel de la Surface de la Terre*, *n'a-t-on pas ici en faveur de la cosmogénie mosaïque? on y voit, comme partout ailleurs, que la vraie religion et la vraie philosophie sont toujours d'accord ensemble; et que ce n'est qu'en les méconnaissant que l'on peut trouver de l'opposition entre elles. Ceux qui, comme Thalès, étaient le plus à portée de recueillir les traditions primitives du genre humain dans leur pureté, parce qu'ils approchaient le plus près de son origine, de tous ceux dont il nous reste des monuments certains, ont vu les choses précisément sous ce même*

point de vue, comme il serait facile de le faire voir, s'il était nécessaire. Il suffira de cette citation pour faire apprécier le caractère religieux de cet abbé, plus philosophe par besoin que par système ou par goût; l'historien équitable ne peut assez le flétrir pour avoir prêté sa plume à une coterie qui rêvait l'anéantissement de l'Église, et voyait sinon avec mépris, du moins avec indifférence, les traditions sacrées et par conséquent la religion elle-même.

Depuis l'an 1779, l'abbé Mann était parvenu à diminuer les attaques de la goutte, par l'usage d'extraits de ciguë et d'aconit. Comme il était un des premiers qui eussent osé tenter aux Pays-Bas de recourir à ces remèdes, repoussés obstinément par la prévention commune, il en publia, en 1784, les effets attestés par l'expérience qu'il avait pratiquée sur lui-même.

Dans la même année, le nonce Busca, archevêque d'Émèse, puis gouverneur de Rome et cardinal, demanda au ministre plénipotentiaire de pouvoir se faire accompagner par l'abbé dans un voyage qu'il projetait en France, en Suisse et en Allemagne. Ils partirent de Bruxelles le 7 juin 1784. L'érudition n'étant du goût ni de l'un ni de l'autre, ils ne recherchèrent point les monastères et les chapitres des cathédrales avec leurs précieuses archives, mais ils parcouraient les villes et voyaient les campagnes; tantôt en naturalistes et d'autres fois en économistes, rarement en antiquaires. *La place royale de Nancy a servi,*

dit-il, de modèle à celle de Bruxelles ; mais il faut avouer que la copie est bien inférieure à l'original. La façade de l'Hôtel-de-Ville, le premier étage des maisons, les grilles de fer aux coins de la place, le piédestal de la statue de Louis XV, tout enfin y surpasse de beaucoup ce qu'on a fait pour les imiter à Bruxelles. L'Hôtel-de-Ville est très-beau en dehors, mais en dedans nous n'avons rien vu d'extraordinaire. La bibliothèque publique y est placée, mais c'est peu de chose : je n'y ai vu aucun livre rare. La Société Royale des Sciences et Belles-Lettres y tient ses séances ; et les salles sont ornées des portraits des académiciens qui se sont distingués par quelque invention, ainsi que des portraits de ceux qui ont obtenu les prix des questions proposées par la société : il y a entre autres les portraits de deux dames.

Quand Mann arriva à Strasbourg, toute la ville était en mouvement au sujet d'une ascension aérostatique, spectacle tout nouveau dans ces contrées, mais connu de l'abbé. Le duc de Cumberland, frère du roi d'Angleterre, s'y trouvait avec la duchesse son épouse ; le margrave de Bade avec les princes ses fils et la princesse héréditaire ; le duc des Deux-Ponts et le prince de Hesse-Darmstadt y étaient pareillement. *Plusieurs de ces princes, dit l'abbé, s'étaient rendus à Strasbourg à l'occasion d'un vaste ballon aérostatique, construit par les mécaniciens De Gabriel et Pierre,*

et qui aurait dû être lancé le 22 juin ; mais étant empêché ce jour-là par la pluie, on en différa le magnifique spectacle, si ardemment attendu, jusqu'au lendemain. Peu de personnes reposèrent cette nuit entre la crainte et l'espérance d'un temps favorable pour le cher ballon, et encore moins dînèrent à leur aise le jour après, par empressement de se rendre au lieu de la scène. Enfin depuis trois jusqu'à cinq heures après midi, par un temps très-beau et calme, on s'efforça de faire monter la lourde machine. Trois fois elle sortit de sa station, marchant ventre à terre, et trois fois elle retourna paisiblement à sa place, au milieu d'une foule immense de spectateurs ; et voilà tout. Content ou mécontent, chacun s'en retourna chez soi. Pour mieux jouir de ce superbe spectacle, et pour pouvoir commander une vue plus étendue de la course aérienne du ballon, nous avons pris la peine de monter 318 degrés ou marches jusqu'à la plate-forme de la tour de l'église cathédrale et d'y rester pendant deux heures, grillés par un soleil ardent dont aucun rayon ni direct ni réfléchi ne nous manquait.

A Bâle, l'abbé et son illustre compagnon reçurent la visite du nonce de Lucerne, Jean-Baptiste Caprara, qui devint cardinal-archevêque de Milan et légat en France, et ils convinrent de faire ensemble une promenade en Suisse. L'abbé garda toute sa vie le

souvenir des témoignages de politesse, de bonté et d'amitié même qu'il reçut du nonce pendant leur voyage. L'abbé fut bien accueilli par le graveur Mechel, qui l'accompagna pendant les deux jours qu'il resta à Bâle. *Le cabinet, dit-il, de ce graveur est également riche en tableaux et en estampes. Il emploie 15 ou 16 graveurs ou élèves sous ses ordres, et son travail est connu dans toute l'Europe. Il a gravé tous les tableaux de Holbein qui se trouvent à Bâle, ainsi que les dessins que celui-ci avait donnés d'une danse de morts, beaucoup plus compliquée que celle qui se voit encore dans un péristyle dans le cimetière de l'église française de Bâle, autrefois couvent des Dominicains. Le frère de M. Mechel a établi une fonderie de caractères typographiques; il en a gravé lui-même les poinçons; il en fond aussi pour l'imprimerie de Kehl dans des matrices de Baskerville qu'on lui a envoyées. Il est le premier qui a trouvé le moyen d'imprimer des cartes géographiques avec des types mobiles : il nous en a montré des essais, et en particulier une carte de la Sicile.*

Les trois voyageurs arrivèrent à la fin du mois de juin à Berne : *L'après-midi, rapporte l'abbé, nous allâmes à la campagne du docteur Langhans, médecin catholique, enthousiasmé pour le magnétisme animal de Mesmer. Nous devions être présents pendant qu'il magnétisait une troupe de ses*

patientes. Cette scène singulière aurait été plus amusante sans l'incrédulité d'un de notre compagnie qui avait l'indiscrétion et l'impolitesse de la témoigner ouvertement, ce qui scandalisa fort la troupe entrelacée et liée au baquet mystérieux, ainsi que M. l'opérateur. Notre incrédule, pour se justifier, soutint alors et soutient encore que rien ne l'étonnait en tout ceci, sinon l'audacieuse charlatanerie du docteur mesmérien. Quant à la chaleur, aux picotements, aux tremblements, aux convulsions, aux crises que ces patientes croyaient ou prétendaient essuyer, il n'y avait rien, disait-il, que des effets naturels très-ordinaires même à des imaginations femelles fortement frappées de ce qu'elles croient devoir arriver. Ce jugement nous paraissait sévère, injuste, malhonnête même : cependant il faut avouer qu'il a été complètement justifié par le rapport des commissaires nommés par le roi de France pour l'examen du magnétisme animal, qui vient d'être imprimé par ordre de S. M. à Paris, à l'Imprimerie Royale, 66 pages in-4°. Une circonstance d'une autre espèce frappait notre incrédule et ne l'édifiait pas. Il n'y avait qu'une seule jolie femme entre les patientes, et c'était elle seule qui eut une crise, pendant laquelle elle eut grand soin de ne faire aucun mouvement ou contorsion convulsive qui pouvait déranger ses attraits ; ils augmentèrent, au contraire, quand on l'eut portée

sur un lit de repos ; cette circonstance ne l'aurait pas surpris s'il eût alors lu l'ingénieux et facétieux auteur du MÉMOIRE JUSTIFIÉ, brochure singulière de 46 pages, qui dit que soit par politesse, par hasard ou par un privilège dû à la beauté, les femmes jolies sont toujours magnétisées les premières, souvent les seules, par les adeptes. Malgré sa propre conviction, notre incrédule savait bien qu'il n'étoit pas fait pour enlever les suffrages à son opinion ou pour résister au torrent de l'enthousiasme pour le magnétisme animal. Ce n'est que depuis qu'a paru le susdit RAPPORT DES COMMISSAIRES DU ROI DE FRANCE sur cet objet, qu'il s'écria avec tant d'autres : Il est donc enfin levé ce voile imposteur qui couvrait le piège le plus adroitement tendu à la crédulité des malades, à la vertu des femmes ! Puisse ce coup audacieux être le dernier effort du charlatanisme !

Les voyageurs partirent de Berne le 1^{er} juillet, et après un court séjour à Lucerne, ils dirigèrent leurs pas vers la fameuse abbaye d'Engleberg, à sept ou huit lieues de cette ville. Le désir de voir l'obélisque érigé nouvellement par l'abbé Raynal à sa propre gloire, les engagea à faire un petit détour. Après avoir traversé des contrées presque sauvages, des bois, et avoir échappé à mille dangers, ils furent récompensés de leurs fatigues et de leurs inquiétudes par la vue de la vallée d'Engleberg. *En y entrant,*

dit l'abbé, on est étonné de se voir tout d'un coup dans une vaste prairie fort habitée, ornée d'une magnifique abbaye qui a l'air d'un palais, et entourée de pics glacés d'une hauteur énorme : celui nommé Engleberg, semble être suspendu sur l'abbaye ; mais le Titlisberg domine sur tous les autres et offre des précipices à pic qui font trembler seulement de les voir de loin. Je n'ai jamais senti une telle déception de la vue, qu'en entrant dans cette singulière vallée : l'énorme hauteur des montagnes qui l'entourent est cause que l'œil ne lui donnera pas une lieue d'étendue ; elle a cependant trois lieues de longueur sur une heure et demie de largeur. L'abbé prend le titre de seigneur de la seigneurie libre d'Engleberg, et lorsqu'il en prend possession, il fait porter devant lui le glaive de la souveraineté. Les sujets de l'abbaye restent dans l'état de serfs, mais vivant tranquilles sous un gouvernement doux et paternel. Ils sont au nombre d'environ 1500, dont un tiers en état de porter les armes.

Une semblable maison, mais plus importante que celle-là, attira l'attention des deux voyageurs ; et elle le méritait bien ; car la magnifique abbaye de Notre-Dame des Ermites à Einsidlen était remarquable tant par sa situation, ses richesses, que par les hommes studieux qu'elle comptait dans son sein. Notre-Dame d'Einsidlen était la Lorette de la Suisse, tout aussi

célèbre dans ce pays et aussi fréquentée par les pèlerins que l'est l'autre en Italie. Les bâtiments étaient très-réguliers et d'une grande beauté : mais l'église surpassait tout le reste en grandeur, en beauté et en richesse. La sacristie, la pénitencerie, les chapelles, et surtout celle de N.-D. qui était au milieu de l'église, ainsi qu'est celle de Lorette, méritaient d'être vues et examinées à loisir. *Le trésor de l'église, en ornements et en vases sacrés d'or couverts de pierrieres, est immense, dit l'abbé Mann; entre autres, on remarque un ostensor ou remontrance pesant 160 onces d'or pur, muni de 303 diamants, 857 rubis, 58 saphirs, 154 émeraudes, 19 améthystes, 26 jacinthes, 44 grenats, 1174 perles fines et plusieurs autres pierres précieuses.*

Cette magnifique abbaye occupait la deuxième place dans la congrégation bénédictine de la Suisse, après celle de Saint-Gall où ils arrivèrent le 14 juillet. Ils y admirèrent la bibliothèque qui était très-riche en bons livres, en anciennes impressions et surtout en manuscrits. La section des manuscrits s'ouvrait par quelques fragments des 2^e, 3^e et 4^e siècles, et depuis le 5^e, le nombre en était très-considérable, surtout pour le temps de Charlemagne et de ses successeurs. On y voyait des tablettes cirées des Romains, du papyrus d'Égypte, des manuscrits anglo-saxons et en langue teutonique. Le total des manuscrits anciens montait à 1095. Cette bibliothèque avait eu le bonheur sin-

gulier de n'avoir jamais souffert d'incendie, ni de dispersion en temps de guerre; quoique beaucoup de livres aient été perdus par d'autres voies, comme il paraissait par un catalogue dressé dans le 10^e siècle.

Continuant toujours leur voyage, sans un but déterminé, ils s'arrêtaient, tantôt pour admirer le pays et observer ses mœurs ou son industrie, d'autres fois pour examiner à loisir un cloître ou un monastère. Partout ils n'eurent qu'à se louer de l'accueil qu'on leur faisait. A Saint-Blaise, ils furent reçus par le prince-abbé, Dom Martin Gerbert, à qui l'on doit d'excellents ouvrages sur les antiquités ecclésiastiques. *Il est un supérieur, dit l'abbé Mann, aussi respectable qu'il est savant, profond, et il passe pour être un des plus savants hommes de l'Allemagne; son caractère est gai, affable, prévenant. Outre ses ouvrages imprimés DE CANTU ECCLESIASTICO, HERCYNIA SACRA, etc., il s'est mis à la tête de la société, composée principalement de ses religieux, qui a entrepris de publier le vaste ouvrage, intitulé GERMANIA SACRA, sur le modèle de la GALLIA CHRISTIANA, mais sur un plan plus étendu : il faudrait peut-être cent volumes pour le compléter.* Les deux voyageurs trouvèrent là, parmi les collaborateurs de cet immense ouvrage, Wurdthwein, évêque suffragant de Worms. L'abbaye incendiée le 23 juillet 1768 se relevait plus magnifique par les soins du prince. Celui-ci avait son chancelier et ses

autres officiers laïcs qui étaient logés dans des bâtiments séparés de l'abbaye, de même que les artisans de tous genres, nécessaires à la communauté; aucune ville n'étant dans les environs.

L'abbé Mann fut de retour en Brabant au mois d'août de la même année : *En entrant dans le Brabant*, dit-il en terminant la relation de son voyage, *tout change en mieux, chemins, plantis, culture, population : la différence avec le pays de Liège qu'on vient de quitter, est frappante. Entre Louvain et Bruxelles, nous étions obligés d'avouer que ce pays surpassait en richesse et en beauté tout ce que nous avons vu ailleurs pendant ce voyage. Si le pays a cette supériorité, la ville de Bruxelles en a pour le moins autant sur toutes celles que nous avons vues depuis l'avoir quittée onze semaines auparavant.*

De retour à Bruxelles, l'abbé Mann employa le loisir que lui laissait l'état d'agitation où se trouvaient les Pays-Bas, partie à fournir différents mémoires à l'Académie, partie à la composition d'un abrégé de l'histoire ecclésiastique, civile et naturelle de la ville de Bruxelles et de ses environs, avec la description de ce qui s'y trouve de plus remarquable, espèce d'indicateur dont la partie historique est tirée d'un manuscrit inédit de Jean-François Foppens, et pour laquelle l'abbé a laissé des corrections peu importantes que l'on conserve à la Bibliothèque publique de la

ville de Bruxelles, écrites de sa main sur un exemplaire imprimé. Mais il est de toute justice de reconnaître que les deux dernières parties lui appartiennent exclusivement, et que la troisième, consacrée à l'histoire naturelle, était neuve; car son ouvrage, commencé à la même époque que l'Oryctographie du conseiller De Burtin, parut cependant le premier. Cette matière était encore chez nous dans son enfance; Mann, Needham, De Launay, De Limbourg, De Witry et le comte De Fraula ne s'en étaient occupés que partiellement.

L'Empereur ayant voulu établir une pêche nationale dans l'Adriatique, l'abbé Mann reçut la commission de présenter dans un mémoire les moyens d'y parvenir en y comprenant la pratique et les règlements en usage dans la pêche de la Flandre : mémoire qu'il termina dans le courant de l'été de 1786. Il fut examiné et approuvé par le Conseil des Finances qui y joignit les copies des règlements sur la pêche qui y sont cités : mais on a lieu de croire qu'il ne fut jamais envoyé à Joseph II à cause des troubles. Une copie fut seulement adressée par l'auteur au comte de Surau, ministre des finances à Vienne, le 15 août 1798.

Le secrétaire perpétuel de l'Académie, Des Roches, avait été appelé à Vienne, dans l'automne de l'année 1786, pour un travail relatif à l'introduction des écoles normales aux Pays-Bas; l'abbé remplit, pen-

dant son absence, les fonctions de secrétaire de cette compagnie et en fut nommé titulaire lorsque, peu de temps après son retour, Des Roches vint à mourir. On lui confia en outre la place de trésorier, vacante par la mort du comte De Fraula. Ce corps l'avait aussi chargé de faire les observations météorologiques pour l'Académie de Manheim, qui en recevait de différentes parties de l'Europe et les publiait sous le titre d'*Ephemerides meteorologicae*.

L'abbé Mann fut un des membres de l'Académie de Bruxelles les plus actifs et les plus laborieux. Il donnait à cette société une apparence de vie, surtout depuis la perte de son ami et protecteur Needham. Si ses travaux ne brillaient point sous le rapport de l'invention ou du génie, on ne pouvait cependant se défendre d'un sentiment d'étonnement en voyant le nombre et quelquefois l'étendue. Malheureusement, avide de gloire et rempli de vanité, il cherchait moins à instruire qu'à faire du bruit dans le monde, et ne se faisait aucun scrupule d'attacher de fausses perles à sa couronne. L'une fois il reprenait l'*Histoire du Règne de Marie-Thérèse* par Fromageot; une autre fois il reproduisait la traduction de l'*Introduction à la Géographie* de Busching par Kilg. On a vu que l'histoire de la ville de Bruxelles lui appartient moins qu'à J.-F. Foppens. Mais la presse n'agissait ni librement ni franchement à cette époque, et ces peccadilles littéraires, qui dans d'autres temps

auraient couvert d'un ridicule mérité, passaient inaperçues. L'honneur du premier corps savant n'était pas publiquement compromis. Le monde littéraire admirait même son activité. En 1780, la Société d'Émulation de Liège, en 1787, l'Académie Électorale-Palatine de Manheim, en 1788, la Société Royale de Londres, la Société patriotique de Milan, l'Académie de Richmond en Virginie, et la Société Batave de Rotterdam l'inscrivirent parmi leurs membres. Le véritable mérite n'a jamais été mieux favorisé que ne l'a été l'abbé Mann. Ah ! si les gouvernants et les sociétés littéraires ne voulaient que le bien, et le voulaient sincèrement, la médiocrité parée d'ornements empruntés ne promènerait point superbement son impudence.

L'opposition en Belgique avait pris le caractère le plus alarmant. Le ministre, comte de Trauttmansdorf, choisit l'abbé pour porter au cardinal-archevêque de Malines des paroles de conciliation. On croyait ce prélat réfugié à Cambrai, tandis qu'il était caché à Bruxelles. Le vicariat de Malines rejeta toutes les ouvertures de l'abbé Mann et refusa de lui faire connaître la retraite de l'archevêque. Au moment même que l'abbé Mann rendait un compte verbal de son infructueuse mission, la révolution éclata. Le lendemain, 12 décembre 1789, le Gouvernement partit et les troupes évacuèrent Bruxelles. Isolé au milieu d'une population insurgée, exposé

au pillage, menacé de mauvais traitements, l'abbé passa, loin des consolations de l'amitié, des jours douloureux que l'étude ne pouvait adoucir. Témoin d'excès qu'il condamnait hautement, préparé à des vengeance qui, peut-être atteignant quelques grands coupables, n'auraient pas épargné beaucoup d'innocents, il mesurait avec effroi l'étendue des maux que traîne après elle la guerre civile, et dont rien ne lui semblait capable de sauver la Belgique.

Les chanoines de Courtrai, prétendant que ses lettres de *Significamus* étaient devenues nulles par le changement de gouvernement, l'obligèrent à résider, sous peine de perdre sa prébende qui était alors son unique moyen de subsistance. C'était là une vengeance ordinaire dans les guerres civiles. Tant de peines d'esprit aigrirent ses humeurs; les maladies auxquelles il paraissait avoir échappé, reparurent pour ne plus lui laisser de trêve. Cependant l'Académie, qui, composée en majeure partie de partisans de l'Empereur, improuvait la conduite de quelques-uns de ses membres, désirant le retour de son secrétaire, fit solliciter auprès des États de Flandre l'ordre de considérer les lettres de *Significamus* comme continuant provisoirement de sortir leur effet; et il eut la faculté de revenir à Bruxelles.

Les chefs du Gouvernement étant rentrés dans cette capitale le 23 décembre 1790, l'abbé reçut d'eux l'invitation d'exécuter certains travaux que les

circonstances exigeaient, et la Commission Royale des Études ayant été rétablie sur le pied qu'elle avait été formée en 1777 par l'impératrice, il en fut nommé assesseur au mois de février 1790. Ce surcroît d'occupation devait le distraire de ses études favorites; mais toujours dévoué à la Cour, il lui fit le sacrifice de ses goûts; et quoique la plus grande partie de son temps fût absorbée par les affaires de ce département, dont le nombre et la difficulté s'étaient accrus par l'état de la révolution, il sut encore donner aux sciences des moments dont elles profitèrent.

Cependant l'invasion des Pays-Bas par les Français, au commencement de novembre 1792, vint de nouveau renverser l'édifice qu'on s'efforçait de reconstruire. L'abbé se rendit d'abord à Maestricht avec Podevin, actuaire ou greffier de la Commission des Études, et de là en Angleterre avec lord Elgin, envoyé extraordinaire de S. M. Britannique à Bruxelles.

La Société zélandaise des Sciences, à Flessingue, l'avait élu comme membre honoraire, et celle des antiquaires de Londres lui accorda la même distinction en 1793.

Après avoir reçu à Londres l'accueil le plus flatteur de ses nombreux amis, l'abbé revint le 18 avril 1793, à Bruxelles où il trouva le gouvernement autrichien rétabli, et où il reprit ses fonctions de commissaire d'Études.

L'abbé était bien changé ; les grands événements de France lui avaient dessillé les yeux. *Rien ne ressemble moins à la sagesse*, disait-il alors, *que la manie de vouloir tout réformer : rien n'est moins philosophique que ces continuelles déclamations contre les anciens établissemens ; déclamations qui tiennent lieu de génie à tant de soi-disant philosophes. Le vrai sage est modeste ; il ne préfère pas témérairement son opinion à l'expérience des siècles ; il ne croit pas que toutes les lumières ont été données exclusivement, ni à lui ni à son siècle. Il sait que les meilleures lois ont leurs inconvénients, et que les établissemens les plus utiles sont plus ou moins defectueux : il sait enfin que si l'on voulait détruire tous les abus et inconvénients, on ne laisserait rien subsister, on bouleverserait tout, en donnant lieu à cent fois plus d'abus et d'inconvénients à la place.* Tous ses derniers écrits m'ont convaincu qu'il regrettait d'avoir servi le philosophique gouvernement de Joseph II dans ses extravagances. Voici du reste son opinion sur la révolution brabançonne et sur celle de France, qui agissait fortement sur l'esprit public des Belges : « Les Français ont leurs » émissaires dans tous les pays de l'Europe, qui se » cachent le plus souvent sous la qualité d'émigrés, » et qui sont d'autant plus à craindre, qu'on a moins » lieu de les soupçonner pour ce qu'ils sont. Ils tra- » vaillent sans relâche en secret à propager leur

» funeste système dans tous les rangs des États, et à
» se faire partout des partisans prêts à coopérer dès
» que l'occasion s'en présente. Cette dangereuse secte
» se cache ainsi en prenant toutes les formes : elle
» flatte les souverains pour les mieux tromper et
» pour travailler plus efficacement à leur chute. Les
» cabinets, les conseils, les tribunaux, les magistra-
» tures, les universités, les académies, les sociétés, les
» armées même en sont farcies, et on les laisse faire
» à leur aise. Les matières inflammables sont par-
» tout en activité, et personne ne se met en peine
» d'en arrêter la fermentation, ou de se précaution-
» ner contre l'incendie qui menace de tout consumer.
» C'est ainsi que tous les moyens de révolution et
» de subversion sont en pleine activité et vont grand
» train vers leur but. — Pour venir aux effets de
» cette terrible explosion révolutionnaire par rapport
» aux Pays-Bas en particulier, il est certain que lors-
» que les États de la Belgique sont sortis des bornes
» de la constitution pour s'ériger en souverains, ils
» ne pouvaient être considérés que comme des re-
» belles qui se jouaient de la religion et de la crédulité
» du peuple pour maintenir leur usurpation. Main-
» tenant l'animosité du reste de la nation contre eux
» et les ci-devant patriotes en général, est montée au
» plus haut degré à cause qu'on les regarde, et non
» sans raison, comme les premiers auteurs des maux
» et des dangers qui pèsent sur la nation. Mais dans

» ce moment, en 1794, cette faction est expirante et
» nullement à craindre : tandis que les démocrates,
» sous le nom de Vonckistes, gagnent terrain partout
» et menacent d'écraser bientôt, tant les royalistes
» que les aristocrates des États. C'est contre cette
» dangereuse faction qu'il faudrait sévir sans relâche,
» en réprimant en même temps l'insubordination
» aristocratique partout où elle se montre. — Tout
» ce qui est Vonckiste est ennemi, par principe, de la
» royauté et d'accord avec les Jacobins français. Ils
» travaillent à propager le système, plus ou moins
» ouvertement, dans les loges des francs-maçons,
» dans les clubs, dans les sociétés choisies, dans les
» cabinets littéraires, dans les estaminets et les ca-
» barets d'un bout du pays à l'autre; quoique dans
» les grandes villes et dans les parties des provinces
» près des frontières de la France, avec plus d'ac-
» tivité qu'ailleurs. — Ceux qui travaillaient ci-devant,
» sous le nom de royalistes, à bouleverser la religion
» et la constitution, très-mécontents de voir ce but
» manqué, et eux-mêmes en être les victimes, sont
» devenus en grande partie Vonckistes, ou ouverte-
» ment, ou secrètement : c'est de là que ceux d'entre
» eux qui ont les moyens en main et dont il est le
» devoir d'arrêter le progrès du système démocrate,
» n'en font rien et le regardent tout au moins avec
» insouciance, laissant faire les propagandes sous
» leurs yeux mêmes, sans opposer un seul obstacle;

» ou s'ils font semblant d'en opposer, ce n'est que
» pour sauver l'apparence et donner une fausse sé-
» curité qui tient le reste de la nation dans un en-
» gourdissement peut-être fatal : car il n'est pas à
» douter que dans un moment de crise, ce dangereux
» parti ne se montre au jour et ne fasse cause com-
» mune avec leurs frères les républicains français.
» On sème déjà des billets incendiaires pour cet effet ;
» on distribue des médailles de ralliement avec l'in-
» scription VIVRE LIBRE OU MOURIR. Les émissaires
» français sont répandus par tout le pays et travail-
» lent à propager leur système jusqu'auprès des chefs
» du Gouvernement. — Pendant que tout ceci se
» trame, et que nous sommes à côté d'un volcan
» politique en pleine éruption, on joue, on danse,
» on donne des fêtes brillantes et on court les spec-
» tacles pour voir jouer des pièces immorales et ré-
» volutionnaires, tout comme dans un temps de pro-
» fonde paix et d'une sécurité parfaite : symptôme
» le plus marqué d'un danger éminent du corps po-
» litique. » Ces réflexions, faites à la demande d'un
ministre, furent communiquées au Gouvernement
le 24 février 1794. L'auteur n'y désignait point par
leurs noms les émissaires français qui révolution-
naient la Belgique; mais on les trouve dans la copie
de la main de l'auteur; c'était, selon lui, le comte
de Rivarol, et puis d'Hacquet, secrétaire de M. de
la Gravière, envoyé de France à Bruxelles; Beaunoir,

auteur des *Masques arrachés*, et enfin Barret, président du club des Jacobins à Bruxelles du temps de la première invasion française.

L'interruption que son émigration avait mise dans ses travaux , fut cause qu'il ne publia aucun ouvrage depuis cette époque, jusqu'au temps où ses prédictions se vérifièrent, lorsqu'une nouvelle invasion des Français l'obligea de quitter Bruxelles pour la dernière fois , au mois de juin 1794, avec toute la haute administration. Il eut encore pour compagnon de sa fuite l'actuaire Podevin. L'amitié les avait rendus nécessaires l'un à l'autre ; et au milieu des maladies aiguës et presque continuelles qu'essuya l'abbé Mann, son âme trouva dans l'affection qu'il lui témoigna un allègement à ses propres chagrins. Poussés ensemble d'asile en asile, ils ne firent que s'arrêter quelquefois à Ruremonde, à Kayserwert, à Dorsten, à Paderborn, à Bamberg, à Ratisbonne et à Lintz. En ces deux dernières villes, l'abbé éprouva à la tête et dans les viscères des attaques de goutte si violentes, qu'on fut obligé de lui administrer deux fois les derniers secours de la religion. La salubrité de la ville de Lintz et la beauté de ses environs l'avaient déterminé à s'y fixer, quand, au mois d'avril 1797, les Français pénétrèrent dans la Styrie, et la Cour ordonna aux émigrés de se retirer en Bohême ou en Moravie. Arrivé à Prague, l'abbé Mann trouva sur le siège archiépiscope de cette ville le prince de Salm, dont

il avait été diocésain en qualité de chanoine de Courtrai. Ce digne prélat ne cessa de le combler de marques d'estime et d'affection.

L'Europe jouit de quelques intervalles de calme ; les tempêtes politiques ne grondèrent que loin de l'asile où l'abbé était caché ; sa santé s'étant un peu améliorée, il reprit à Prague ses travaux littéraires, trop longtemps interrompus par les voyages, par les peines de l'âme et celles du corps, souvent moins cuisantes et moins homicides. Aussi n'avait-il, pendant un assez long espace de temps, rien mis au jour que des notes sur l'agriculture des Pays-Bas, pour le Bureau d'Agriculture britannique que le parlement venait d'instituer à Londres, et dont il fut élu membre honoraire en mai 1794.

Il traduisit à la même époque en français ses *Principes métaphysiques*, d'abord composés en anglais, et tira une copie de l'original pour être déposée au *British Museum*. Fidèle à ses anciennes idées, il étudia pendant quarante ans les divers systèmes philosophiques, qui surgissaient en France et en Allemagne, et il se prescrivit, du moins lors de ses malheurs, le devoir de défendre l'église catholique contre le danger de leurs sophismes, comme il en fit l'aveu dans une lettre qu'il écrivit, le 1^{er} janvier 1807, au Saint-Père. Cette présentation colossale, eu égard aux talents de l'auteur, honore néanmoins sa mémoire. Si l'on ne voit pas sans indifférence qu'il se rangea parmi

les amis de l'ordre, on doit cependant déplorer que ce revirement s'est opéré si tard. Jamais, il est vrai, il ne fut anti-religieux; mais dans ses moments les plus heureux, il fut anti-romain et tout-à-fait philosophe. Les mesures à prendre pour la publication de cet ouvrage dont il s'exagérait les résultats, et quelques autres affaires, qu'il désirait vivement mettre à fin, appelaient l'abbé Mann à Vienne, tandis que le délabrement de sa santé le retenait à Prague. Il fallut donc qu'un autre le remplaçât. Podevin n'aurait pu se résoudre à quitter son ami, malgré ses instances et le désir de lui être utile, s'il ne l'avait laissé aux soins de sa propre sœur. Elle prodigua au compagnon de leur exil les soins dont ils s'étaient acquittés jusqu'alors en commun.

Les récréations mêmes de cet écrivain étaient laborieuses. C'est ainsi que depuis longtemps, lorsqu'il était fatigué d'autres occupations, ou que ses souffrances l'en rendaient incapable, il se délassait à compiler une chronologie de l'histoire universelle, depuis le commencement de l'année 1700 jusqu'à la conclusion de la paix générale en 1803, époque où ce livre fut imprimé à Dresde. L'auteur a laissé des matériaux pour le continuer jusqu'en 1807, avec des corrections et des additions destinées à une édition nouvelle. Les événements politiques ayant empêché de donner d'abord le supplément de la première édition, il fallut mettre de nouveau la main à l'œuvre

pour le compléter, et son éditeur Walther, de Dresde, y consacra aussi une partie de son temps. *J'ai eu en son temps*, lui écrivit l'abbé Mann, le 12 septembre 1808, *votre lettre du 12 février dernier, par laquelle vous me marquez que mon supplément avait passé à la censure et que vous espériez au mois suivant de pouvoir en commencer l'impression. Quand cette lettre m'est parvenue, j'étais à la mort par une goutte remontée, et je suis resté plusieurs mois entre la vie et la mort, n'ayant jamais sorti depuis lors de chez moi, jusqu'à présent. M. Bousifet vous a envoyé, en mon nom, les articles de l'histoire de l'année 1807 et jusqu'au commencement de la présente année qu'il a copiés sur ma minute. Walther le prévint que le roi avait généralement défendu d'imprimer rien d'offensant pour l'empereur des Français. Non-seulement le roi le voulait, mais la politique, dit-il, le prescrit aussi.* J'insiste sur ces petites particularités d'un ouvrage peu connu, mais qui mérite réellement d'être tiré de l'oubli. On y trouve une bonne chronologie de la révolution brabançonne.

On a lieu de s'étonner qu'avec une santé aussi chancelante, souffrant presque toujours des douleurs inouïes, menant, par goût ou par impuissance de se mouvoir, la vie la plus sédentaire, il ait poussé si loin sa carrière. Ses dernières années ne furent qu'une suite de maux cruels, supportés avec une patience

et une résignation qui ne se démentirent pas un seul instant. La religion et l'amitié l'occupèrent seules sur le déclin de sa vie. Lorsqu'il trouvait l'occasion de parler des personnes qu'il avait aimées, la douceur de cet entretien semblait émousser l'aiguillon de la douleur.

La mort l'enleva, le 23 février 1809, à Prague, à l'âge de 74 ans. L'esprit toujours présent, il vit approcher sa fin avec la foi du chrétien et la fermeté d'un sage.

Dans la liste que nous donnons de ses ouvrages, nous avons soin de distinguer ceux qui lui appartiennent, des publications dont il s'attribuait l'honneur, mais qu'il a seulement revues et quelquefois un peu corrigées ou remaniées.

Voici les titres de ses ouvrages : 1° *Mémoire sur les diverses Méthodes inventées jusqu'à présent pour garantir les édifices d'incendie. Fait par ordre du Gouvernement des Pays-Bas*, 1778, in-4°. *Supplément au Mémoire, etc.*, 1779, in-4°. Quérard assure dans sa France littéraire « qu'il y a encore » une édition de ce livre, sous le titre de *l'Art de » garantir les maisons d'incendie*, Bruxelles » (Lyon), frères Perisse, 1779, in-8° de 56 pages. » Cette dernière forme le N° III d'une espèce de » recueil périodique qui a paru sous le titre : *Des » Moyens d'augmenter et de conserver son revenu* » (par une société d'agriculteurs suisses). Chaque

» numéro de ce recueil se vendait séparément. » —
2° *Mémoire sur les Lois du Mouvement des Fleuves et sur la Quantité de leur Pente, en particulier des Rivières et Canaux de la Flandre, d'où l'on déduit une méthode générale et très-facile de niveler tout ce pays. On y détermine la profondeur que doivent avoir les canaux et les écluses, et on indique plusieurs moyens d'obtenir un parfait écoulement des eaux superflues et incommodes*, 1781, in-4°. Cet ouvrage n'a pas été publié; le Gouvernement de Vienne se le réserva pour son usage. Ses autres mémoires, relatifs aux mêmes questions, n'ont pas été imprimés. — 3° *Dissertation critique sur les traductions et éditions de l'Histoire Universelle par une société de gens de lettres*, Bruxelles, 1780, in-8°. — 4° *Lettres sur l'utilité de la langue grecque*, dans le recueil publié par le marquis Du Chasteler : *ibid.*, 1781, in-8°. — 5° *Carte du dernier voyage du capitaine Cook, gravée à Augsbourg par Lotter*, en 1781. — 6° *Routes des capitaines Cook et Fourneaux autour du monde en 1772-1775, gravées à Augsbourg par le même*, en 1781. — 7° *Mémoire sur la Conservation et le Commerce des Grains*, Malines, 1784, in-12. — 8° *Abrégé de l'Histoire Ecclésiastique, Civile et Naturelle de la ville de Bruxelles et de ses Environs*, Bruxelles, 1785, 3 p., 2 v. in-8°. Il a été fait de cet ouvrage médiocre deux éditions différentes. La seconde parut sous le même

millésime à l'insu de l'auteur. En 1829, P.-J. Brunelle, à qui l'on doit une petite description de la même ville, annonça une troisième édition en trois volumes in-8°, continuée jusqu'au jour de la publication, avec des corrections et des augmentations ; mais rien n'a paru. L'auteur avait préparé lui-même une édition de son livre ; la Bibliothèque de la ville de Bruxelles en possède le manuscrit autographe. L'ouvrage primitif se compose de trois parties : la première, qui donne l'histoire civile et religieuse, est empruntée à Jean-François Foppens ; la deuxième comprend une description des quartiers de la ville avec leurs principales curiosités ; elle a servi de modèle à M. Collin de Plancy ; enfin la troisième est relative à la géologie surtout des environs, matière favorite du médecin De Burtin : elle a aussi paru séparément sous le titre de : *Essai de l'Histoire Naturelle de la ville de Bruxelles et de ses Environs*, Bruxelles, 1785, in-8°.

— 9° *Recueil de Mémoires sur les grandes Gelées et leurs Effets, où l'on essaie de déterminer ce qu'il faut croire de leurs retours périodiques et de la gradation en plus ou moins du froid de notre globe*, Gand, 1792, in-8°. Ce recueil contient les pièces suivantes : 1° *Mémoire sur le Changement successif de la Température et du Terroir des Climats, avec des Recherches sur les Causes de ce Changement*. — 2° *Mémoire sur les Gelées extraordinaires dont il est fait mention dans l'histoire*

depuis les temps les plus reculés jusques et comprise celle de 1788-1789, suivi de *Considérations physiques sur les grandes Gelées*. — 3° *Mémoire du baron de Poederlé sur les effets de l'hiver de 1788-1789, sur la Végétation aux Pays-Bas*. — 4° *Recueil d'Observations sur l'orage du 13 juillet 1788*. — 5° *Table chronologique de l'Histoire Universelle du XVIII^e siècle*, Dresde, 1803, in-4°; trad. en allemand : *ibid.*, 1804, in-4°. L'auteur laissa d'importants changements pour une seconde édition; la Bibliothèque publique de Bruxelles en possède le manuscrit. — 6° *Principes métaphysiques des Êtres, et des connaissances*, Vienne, 1807, in-4°. — 7° *Traité de la Religion et de la Discipline de l'Église Catholique*, in-fol. Il écrivit deux ouvrages sur la discipline ecclésiastique; l'un, composé par lui, était plutôt théologique; l'autre, rédigé sur les papiers recueillis par le chef et président De Neny, est au contraire canonique. Les Archives du Royaume possèdent le premier, et la Bibliothèque de Bourgogne, le second. Ce dernier est enrichi d'une note curieuse de M. De Reiffenberg à qui je fais la faveur de ne pas la transcrire ici. — 8° *Mémoire sur les Causes de la Formation des Grêlons et des Glaçons dans les Orages*, mst. in-fol. — 9° *Des Courants de la mer et de leurs Effets sur le fond et les côtes des Mers à l'ouest de l'Europe*, mst. in-fol. Cet ouvrage, dit l'auteur dans une note marginale, fut composé en anglais en 1789, et

envoyé à la Société Royale de Londres. L'auteur le traduisit ensuite en français. — 10° *Mémoire sur l'Établissement d'une Pêche nationale sur les côtes de la Carniole, de l'Istrie et de la Dalmatie autrichienne, d'après celle qui existe en Flandre*, mst. in-fol. — 11° *Relation d'un Voyage en France, en Suisse et en Allemagne, fait par ordre du Ministre, avec le nonce Busca, dans l'été de 1784*, mst. in-fol.

On trouve de lui dans les Mémoires de l'Académie de Bruxelles les dissertations suivantes :

Tome 1^{er}, p. 63 : *Mémoire sur l'ancien État de la Flandre maritime, sur les Changements successifs qui y sont arrivés, et les Causes qui les ont produits ; sur la Nature de son Climat et de son Sol ; sur les Marées de cette côte, et leur Comparaison avec la hauteur de différentes parties du pays adjacent*. L'auteur donna plus tard deux suppléments à ce mémoire, lesquels ont été insérés dans le 4^e volume du même recueil, l'un contenant un précis d'histoire naturelle des Pays-Bas maritimes, et l'autre exposant les moyens d'augmenter la population.

Dans le même tome, p. 265 : *Mémoire sur les Moyens de parvenir à une Théorie complète des Météores*.

Dans le même tome, p. 287 : *Mémoire sur la Congélation de l'eau de la Mer, déduit d'une suite d'expériences faites à ce sujet*.

Dans le tome 2^e, p. 1 : *Mémoire sur le Feu élémentaire, considéré en général dans toute la nature ; avec des Conjectures sur ses différentes Modifications, ses Lois d'action, sa Fin, et ses Usages universels.*

Dans le même tome, p. 159 : *Mémoire sur l'Histoire Naturelle de la mer du Nord, de ses Courants et Bancs, de ses Productions et de la Pêche qui s'y fait.*

Dans le même tome, p. 257 : *Mémoire dans lequel on examine les Effets et les Phénomènes produits en versant différentes sortes d'huiles sur les eaux, tant tranquilles qu'en mouvement, d'après une suite d'expériences faites à ce sujet.*

Dans le tome 3^e, p. 231 : *Dissertation dans laquelle on tâche de déterminer précisément le port où Jules-César s'est embarqué pour passer en Grande-Bretagne et celui où il y aborda ; ainsi que le jour précis où il fit le voyage. Avec carte.*

Dans le même tome, p. 385 : *Mémoire dans lequel on examine l'opinion de plusieurs auteurs anciens et modernes, qui soutiennent que les mers Noire, Caspienne, Baltique et Blanche, ont anciennement communiqué ensemble.*

Dans le tome 4^e, p. 91 : *Mémoire sur les Marées aériennes, c'est-à-dire, sur l'effet produit dans l'atmosphère terrestre, par l'action du soleil et de la lune.*

Dans le même tome, p. 123 : *Mémoire contenant le Précis de l'Histoire Naturelle des Pays-Bas maritimes*. Ce mémoire est divisé en quatre sections, 1° du Sol et des Productions ; 2° des Habitants, leur Génie, leurs Mœurs, leurs Coutumes, etc. ; 3° de la Nature de l'Atmosphère et des Saisons, des Phénomènes météorologiques ; 4° Influence du Soleil et de l'Atmosphère sur la santé des habitants : Nature de leurs Maladies.

Dans le même tome, p. 163 : *Mémoire sur les Moyens d'augmenter la population, et de Perfectionner la Culture dans les Pays-Bas autrichiens*. Suite à son premier mémoire académique, ainsi qu'au précédent.

Dans le même tome, p. 199 : *Mémoire sur la question : Dans un pays fertile et bien peuplé, les grandes fermes sont-elles utiles ou nuisibles à l'État en général*. Le marquis Du Chasteler écrivit, à ce sujet, à l'auteur une lettre qui a été imprimée à la suite du même mémoire.

Dans le même tome, p. 285 : *Mémoire sur les différents Moyens dont on peut se servir pour se garantir des funestes effets de la foudre dans les orages*.

Dans le tome 5°, Sciences, p. 1 : *Vue générale des derniers Progrès des Sciences académiques, et de ce qui reste à faire pour les amener de plus en plus vers leur perfection*.

Dans le même tome, *Sciences*, p. 49 : *Dissertation sur les Déluges dont il est fait mention chez les anciens, suivie de quelques Considérations physiques et mathématiques sur ces Catastrophes.*

Dans le même tome, *Sciences*, p. 61 : *Dissertation sur les Syrtes et les Marées de la Méditerranée.*

Dans le même tome, *Sciences*, p. 148 : *Mémoire sur la Conservation des Aliments.*

Dans le même tome, *Sciences*, p. 233 : *Tables des Monnaies, Poids et Mesures, anciennes et modernes, de diverses nations.*

Dans le même tome, *Sciences*, p. 437 : *Extraits et Résultats des Observations météorologiques faites à Bruxelles par ordre de l'Académie, pendant les années 1784 et 1785.*

Dans le même tome, *Sciences*, p. 443 : *Histoire Météorologique de l'hiver de 1785 à 1786; — Suite de l'Histoire Météorologique, jusqu'à la fin de l'année 1786; — Histoire Météorologique de l'année 1787.*

Dans le même tome : *Histoire de l'Académie Impériale et Royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles, depuis 1785 jusqu'à 1788 inclusivement.*

Le sixième volume des mémoires de cette Académie aurait contenu plusieurs dissertations de l'abbé Mann, lesquelles se trouvent en originaux à la Bibliothèque publique de Bruxelles : 1° *Mémoire sur la*

Découverte faite récemment des vestiges du Portus-Itius de César, près de Boulogne-sur-Mer. — 2^e Mémoire sur l'Accroissement graduel en élévation de la Surface de la Terre. Voici ce qu'il avance dans une courte introduction, omise dans le mémoire qu'il envoya à l'Académie : « Dans les recherches que j'ai » faites depuis plusieurs années, sur la théorie de la » terre et dans les résultats que j'en ai présentés » successivement à l'Académie de Bruxelles, en divers » mémoires (celui-ci faisant le sixième et le dernier » sur ce sujet), je me suis appliqué beaucoup plus à » recueillir des faits certains relativement à toutes » les parties du globe et à les ramener à un même » point de vue, qu'à faire des raisonnements systéma- » tiques, qui ne prouveraient que mes propres idées » sur ces objets. J'ai indiqué les principes généraux, » sur lesquels je fonde ce travail, dans la première » partie de mon Mémoire sur l'ancien État de la » Flandre et sur les Changements successifs qui y » sont arrivés, lequel se trouve dans le tome 1^{er} des » Mém. de l'Ac. de Bruxelles. Dans un autre j'ai » donné des preuves non équivoques d'une altération » constante et très-sensible, dans la température des » climats et dans la nature des sols. Dans un Mé- » moire imprimé dans la collection académique de » Manheim, dans l'Histoire Naturelle de la Mer ad- » mise par l'Académie de Bruxelles dans son deuxième » volume, je crois avoir donné, d'après des faits

» avérés, la vraie cause de la formation des bancs de
 » mer. Puis, un Mémoire que j'ai envoyé à Manheim
 » indique, par un très-grand nombre de faits, les
 » changements arrivés sur toute la surface de notre
 » globe par les alluvions, par le décroissement gra-
 » duel de la mer et par l'effet des feux souterrains. »

— 3° *Vue générale de diverses Théories de la Terre, qui ont été imaginées depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*; ce Mémoire fut accueilli par l'Académie de Bruxelles dans sa séance du 13 mai 1793.

— 4° *Mémoire sur le Port et la Ville de Nieuport*; adopté dans la même séance académique.

L'abbé Mann a envoyé à différentes académies plusieurs mémoires sur la physique et la géologie; pour celle de Manheim, ceux qui suivent : *Mémoire sur les nouvelles Terrés et Iles qui ont paru successivement au-dessus de la surface de la mer.* — *Mémoire sur un nouveau principe d'Hygrométrie.* — *Notice sur un Halo solaire le 19 mars 1797, et le temps remarquable qui le suivit.* — *Observations météorologiques de 1784 à 1792.*

Pour la Société Royale de Londres : *Traité des Courants de Mer et de leurs Effets sur le Fond et les Côtes de la Mer*, achevé en 1796. — *On the formation of great Hailstones and pieces of Ice in great Thunder storms.* — *A Treatise on Rivers and Canals*, composé en 1780. — *Notice de la grande Gelée de l'hiver de 1798 à 1799, à Prague.* — Pour

la Société Économique de Bohême : *Mémoire sur l'Agriculture des Pays-Bas autrichiens*.

L'Esprit des Journaux contient de lui quelques mémoires peu importants.

Voici les titres des ouvrages de la seconde série : 1° *Histoire du Règne de Marie-Thérèse*, Bruxelles, 1781, in-8°; 2° édition augmentée: *ibid.*, 1786, in-12; rare. Barbier, dans son *Dictionnaire des Anonymes*, donne sur cet ouvrage une note qui a été reprise par Quérard dans sa *France Littéraire* : « L'abbé Mann » a reproduit, avec des augmentations, l'ouvrage de » l'abbé Fromageot qui avait paru avec son nom sous » ce titre : *Annales du Règne de Marie-Thérèse*, » Paris, Prault, 1775, in-4° et in-8°. » 2° *Abrégé de toutes les Sciences ; édition refondue, corrigée et augmentée à l'usage des écoles catholiques*, *ibid.*, 1782, in-12, plusieurs fois réimprimée.—3° *Dictionnaire géographique de Vosgien*, Bruxelles, 1783 et 1792, 2 v. in-8°; ces éditions, et la dernière surtout, ont été revues et augmentées par l'abbé. La seconde est encore recherchée, malgré les bouleversements politiques, pour l'histoire monastique que l'éditeur y a ajoutée. La *Biographie Universelle*, tome 23, page 100, dit avec raison : *L'abbé Ladvocat composa à Bagneux, village près de Paris, et il donna sous le nom de Vosgien, comme traduit de l'anglais, ce dictionnaire. C'est en général un abrégé du grand Dictionnaire de Bruzen de la Martinière. L'édi-*

tion que donna Feller en 1788, en 2 vol. in-8°, renferme des additions importantes. La seconde édition du travail de Feller avait paru à Liège, en 1791. — 4° *Introduction à la Géographie, à la Politique, etc., nouvelle édition, corrigée et rendue conforme à l'état actuel des choses, et propre à l'usage des pays catholiques, de Busching, Bruxelles, 1786, in-12, édition corrigée et augmentée.* Barbier, sous le N° 8811 de son *Dictionnaire des Anonymes*, assure que cette traduction est de G.-L. Kilg, et que la seconde édition, publiée en 1780, parut avec le nom du traducteur. C'est à tort que la *Biographie Universelle* donne la traduction attribuée à l'abbé Mann comme nouvelle. — 5° *Dictionnaire des Jardiniers et des Cultivateurs, trad. de Philippe Miller, ibid., 1786-1789, 8 v. in-8°, édition corrigée et augmentée de notes.* Cet ouvrage a reçu, il y a quelques années, un nouveau titre et a été jeté ainsi sur la place ! La traduction française a été faite sous la direction de Laurent-Marie de Chazelles de Prisy, doyen des présidents à mortier, au parlement de Metz, massacré aux Tuileries dans la nuit du 9 au 10 août 1792. Les notes sont du médecin Hollandre. Quérard dit avec raison : *Il y a une édition de Bruxelles, 1786, 8 vol. in-8°, qui contient quelques augmentations, mais on n'y a pas joint le supplément.* Ce supplément, dû également au président, parut de 1789 à 1790 en 2 vol. in-4°.
